

Zeitschrift: Bulletin de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes
Band: 16 (1890)
Heft: 6 & 7

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ VAUDOISE

DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

PARAISANT 8 FOIS PAR AN

Sommaire : Concours pour les plans de l'édifice de Rumine. (Planches Nos 45, 46, 47, 48 et 49.) — Le tramway de Berne. — Société vaudoise des ingénieurs et des architectes. — Echange avec le Bulletin.

CONCOURS

POUR LES PLANS DE L'ÉDIFICE DE RUMINE.

Nous publions aujourd'hui in-extenso le rapport du jury chargé d'apprécier les plans du concours pour l'édifice de Rumine.

Grâce à l'obligeance de la rédaction de la *Schweizerische Bauzeitung*, nous sommes en mesure d'accompagner ce document de plusieurs planches en phototypie (planches 45 à 49), ainsi que de croquis intercalés dans le texte de manière à donner à nos lecteurs un aperçu du parti d'ensemble adopté par chacun des concurrents primés.

Adressé à la Municipalité de Lausanne, le dit rapport s'exprime comme suit :

Lausanne, le 7 juin 1890.

MONSIEUR LE SYNDIC ET MESSIEURS,

Le jury que vous avez chargé de juger les plans du concours pour l'édifice de Rumine, vous a transmis un rapport préliminaire, en date du 22 mai 1890, pour vous annoncer l'issue du concours et le résultat de ses décisions. Vous attendez de nous un rapport plus détaillé, que nous avons l'honneur de vous remettre aujourd'hui.

Le jury a examiné les trente-six projets qui vous ont été adressés et il a procédé par élimination en trois tours, après quoi il est resté en présence de six projets qu'il a classés dans l'ordre de leur valeur.

Voici quels ont été les projets éliminés à chaque tour :

1^{re} élimination. Aux arts et sciences, Pro Patria (dans un cachet rouge), Pile ou face, Une Photographie, Faire soi-même, Cible noire et blanche, Labor, Croix rouge, Etoile. — Total, 9.

2^{me} élimination. Minerve, Scientia et arte, Téléphone, Cible rouge et blanche (avec Lausanne), L. dans un écusson rouge et blanc, Vinet, Pro Patria (avec écusson vert et blanc), Cible rouge, Plura in uno. Leo, E. L. M., Vaud, Edelweis, Alger dans un croissant, Mercès. — Total 15.

3^{me} élimination. Patrie, J. S. P., ??, Tête de Minerve sur fond or, Le droit prime la force, X. Y. — Total, 6.

Projets restés en classement : Taureau Farnèse, Hic, Nous, A toi beau pays de Vaud, Léman, A. 298. — Total, 6.

Total général, 36.

Elimination.

Nous énumérerons rapidement les motifs d'élimination des projets.

Les neuf projets éliminés au premier tour ne répondaient pas du tout à ce qu'on attendait du concours. Les motifs qui ont prévalu pour l'un d'eux ont prévalu pour les autres ; on peut dire en général que leur aspect architectural était tout à fait disgracieux et que l'arrangement de leur plan n'offrait rien de remarquable qui pût sauver et racheter le premier défaut.

Les vingt et un autres projets éliminés le furent chacun pour des raisons spéciales ; on peut toutefois résumer en quelques mots les défauts qui se sont rencontrés partout dans ces vingt et un projets : dégagements défectueux, éclairage mauvais ou insuffisant, caractère architectural non en rapport avec la destination de l'édifice.

Voici pour chaque projet une courte appréciation.

Minerve. — L'idée fort originale d'une route à voiture menant à la Cité, a eu le défaut de diminuer le terrain occupé par les constructions, et par conséquent, pour satisfaire le programme, d'obliger à mettre un grand nombre d'étages les uns sur les autres. Ce défaut est corrigé, pour l'œil seulement, dans les façades où l'auteur a réuni les fenêtres des 2^e et 3^e étages pour former de grandes baies et donner à l'édifice un caractère monumental. Les escaliers ne s'éclairaient qu'à partir du 3^e étage ; la lumière n'y arrive qu'en troisième jour à une distance de 20 mètres. Aula en hémicycle enfermée dans un corps rectangulaire qui enlève de l'air et de la lumière aux parties en retrait dans le fond des cours.

Scientia et arte. — Grandes classifications intérieures tout à fait défectueuses. Entrées très insuffisantes ; caractère architectural des façades sans aucun rapport avec la destination de l'édifice.

Téléphone. — N'a pas tenu compte de la forme du terrain. Grand vestibule mal éclairé en deuxième jour et bien faiblement, du côté de l'entrée, l'auteur ayant cru devoir, pour son effet architectural, laisser deux grands murs des deux côtés de la porte d'entrée. Grandes dispositions du plan bonnes. L'aula et l'auditoire principal sont mal disposés au point de vue de la lumière. Le professeur ou le conférencier est adossé à la paroi d'où vient le jour ; les spectateurs ayant la lumière dans les